

GÉRER ET DÉVELOPPER SON ENTREPRISE



PASS EXPERT

OBJECTIF

Après un accompagnement à l'amélioration de la performance de votre entreprise par un agent de la CMA (PASS Actions), vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement spécialisé par un expert.

DESCRIPTION

Vous voulez recourir à une expertise spécialisée et engager un projet ou un plan d'actions d'amélioration de votre entreprise.

Nous vous proposons un accompagnement de l'entreprise par un expert extérieur pour travailler sur votre plan d'actions et sa mise en œuvre (exemples : aide à l'identification et à la clarification de la stratégie de l'entreprise, aide à la rédaction du document unique ou encore aide à la mise en place de tableaux de bord de suivi de votre activité).

MODALITÉS, LIEU, DURÉE, CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Accompagnement en entreprise et hors entreprise

Durée de la prestation : variable en fonction de vos besoins

CONTACTS

- Chargé de développement économique de votre territoire
- Sur www.cm-alsace.fr – Services Pratiques – Nos conseillers

PUBLIC CONCERNÉ

Toute entreprise immatriculée à la CMA

TARIF

Prestation réalisée dans le cadre du "PACTE REGIONAL POUR L'ARTISANAT 2018 – 2020", cofinancée par la Région Grand Est, le FEDER et la CMA